

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 12-13 (1900-1901)
Heft: 3

Rubrik: Société photographique de la Savoie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Société photographique de la Savoie.

Assemblée générale du 11 Janvier 1900.

M. Perrin, président, ouvre la séance à 8 heures du soir.

L'assemblée ratifie l'admission de nouveaux membres reçus dans le courant de l'année par le Conseil d'administration : M^{me} Corcelle, MM. Dénorlaine, Calloud, Lindemeyer, Jarre, Lombard, Moyne, Roudet, Champagne, et prononce l'admission de MM. Gazel, Duval, Deschaud, Challier, Frasne, Thiollier, M^{lle} Boitard et M. Pernoud.

Lecture est donnée de deux lettres de M. Dosquet, membre correspondant à Tananarive, ce sociétaire doit s'embarquer le 19 courant à Tamatave, pour rentrer en France, nous rapportant environ cinq cents clichés ; à cette occasion il sera demandé à l'assemblée, dans le vote du budget, un crédit de 250 fr. pour la confection de deux séries de clichés à projection choisis parmi les meilleurs, une série sera offerte par la Société à M. Dosquet, qui nous présentera plusieurs conférences sur notre nouvelle colonie. La Société donnera donc cet hiver des conférences à ses membres honoraires et aux enfants de nos écoles.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Pector, notre représentant à l'Union nationale des Sociétés photographiques de France, à Paris. M. Pector nous demande un exemplaire des statuts de la Société et la liste de ses membres et délégués au grand Congrès de 1900, à Paris.

L'Union nationale doit éditer un annuaire complet de toutes les Sociétés photographiques qu'elle groupe ; il nous est demandé en outre des galvanos représentant les principaux sites, monuments et hommes célèbres de la Savoie, pour l'illustration de ce grand annuaire, lequel doit figurer à l'Exposition et aux sessions du grand Congrès national des Sociétés photographiques.

Réponse sera faite à M. Pector en ce qui concerne les documents demandés, en le priant de bien vouloir continuer à nous représenter aux sessions et congrès de 1900. Quant aux galvanos, une demande sera adressée à M. le Président du Syndicat d'initiative, de vouloir bien, dans l'intérêt de notre pays, prêter un certain nombre de ses galvanos dont la collection de cette Société s'accroît de jours en jours.

Lecture est donnée d'une lettre de M. M. Berthaud frères, imprimeurs-photo-mécanique, rue Bellefond, à Paris, demandant si des sociétaires voudraient leur céder de bons négatifs 9×12 , des principaux monuments et vues de la Savoie, pour l'illustration de nouvelles cartes postales commerciales, semblables à l'échantillon présenté en séance ; le Conseil fait un appel pressant aux sociétaires dans ce sens, car la vulgarisation des vues de notre chère Savoie ne pourra que lui faire un bien sensible.

L'assemblée vote : 1° Le crédit nécessaire au tirage d'un agrandissement 30×40 à offrir aux membres honoraires de la Société ;

2° L'achat de cinq ouvrages pour sa bibliothèque, soit :

1. Les agrandissements (Mendel).
2. Manière de faire soi-même les vues de projection (Desforges).
3. Chimie photographique (Desforges).
4. Pratique de l'art photographique (Desforges).
5. Traité général des projections (Mendel).

3° L'achat d'un fond circulaire tournant de la maison Faller.

M. le Président rappelle : 1° aux sociétaires que les ouvrages de la bibliothèque peuvent être emportés en consultation par eux à condition d'inscrire sur le livre *ad hoc* la prise des ouvrages et de les rendre dans la huitaine, en notant le rendu de ces ouvrages sur le même livre. 2° que le laboratoire d'agrandissement et l'atelier doivent être retenus par les sociétaires en s'inscrivant sur le grand livre déposé sur la table du Conseil. Que pendant deux heures le laboratoire n° 2 est réservé au laboratoire d'agrandissement et ensuite à l'atelier de pose. Lorsque le n° 2 est occupé par l'agrandissement, le cabinet n° 1 dépendra de l'atelier, sauf le cas où il serait occupé par un sociétaire pour des travaux personnels, le sociétaire ayant retenu l'atelier devrait alors attendre qu'il soit libéré.

Des pancartes seront apposées sur les portes des dits ateliers et laboratoires annonçant l'heure à laquelle ils seront libres.

M. le Trésorier donne lecture du compte rendu financier de la Société.

La Société a reçu, dans le courant de l'année, vingt membres actifs et honoraires, et par suite de départs et démissions, constate la perte de quinze membres actifs ; elle se trouve donc composée à ce jour de un membre fondateur, 8 membres correspondants, 72 membres actifs et 26 membres honoraires, soit en tout 107 sociétaires.

L'atelier a été retenu pour pose, agrandissements et reproductions par 142 inscriptions.

Nota. Le magasin tenu par M. Grimal, préparateur, étant spécialement et exclusivement destiné aux membres de la Société, MM. les Sociétaires sont priés, lorsqu'ils ne peuvent venir prendre eux-mêmes leurs produits, d'envoyer une personne munie d'une demande écrite et signée par eux, chaque fois. Aucun produit ne sera délivré par le préparateur sans cette formalité.

Le compte du trésorier se clôture comme suit :

En sommes reçues	Fr. 2160 65	
En sommes payées	» 1498 68	
	<hr/>	
Espèces en caisse	Fr. 661 97	Fr. 661 97
Valeur du matériel de la Société, déduction faite de la vétusté et du prix de revente en occasion		» 2000 —
		<hr/>
Avoir de la Société		Fr. 2661 97

Moins la somme de 66 fr. montant de la concession d'eau, exercice 1899, n'ayant pu être payée, le rôle n'étant pas établi, et reportée aux dépenses du projet de budget de 1900.

En conformité de l'article XII des statuts, il est procédé à l'élection du Conseil d'administration pour l'exercice 1900.

Sont élus :

Président : M. Perrin. *Vice-Président* : M. des Francs.
Secrétaire : M. Dolin, F. *Trésorier* : M. Abrioud.
Administrateurs : MM. de Guillebon, Blard, Chapouilly, Mullin.

M. le Président présente comme suit le budget de 1900 :

RECETTES

72 membres actifs	à Fr. 15 —	Fr. 1080 —
26 » honoraires	à » 10 —	» 260 —
11 entrées	à » 5 —	» 55 —
38 placards	à » 2 50	» 95 50
Espèces en caisse		» 691 97
		<hr/>
		Fr. 2152 47

DÉPENSES

Location		Fr. 500 —
Eaux 1899-1900		» 150 47
Gaz		» 170 —
Chauffage		» 60 —
Assurances		» 25 —
Impôts		» 70 —
Achats : presse à satine, entretien reliure, papiers et frais divers		200 —
Clichage Madagascar		250 —
Achat d'une lampe électrique		100 —
Achats de livres, fonds, agrandis- sements		100 —
Frais séances projections		» 100 —
		<hr/>
		Fr. 1725 47

Excédent de recettes pour 1900. » 427 —

auquel viendra s'ajouter la subvention du Conseil municipal de 100 fr. et l'avenant de réception de nouveaux sociétaires, courant 1900.

Le budget mis aux voix est adopté.

L'assemblée vote de sincères remerciements aux journaux et sociétés ci-dessous, qui ont bien voulu faire l'envoi

de leurs publications à la *Société photographique de la Savoie*.

La Revue suisse de photographie.
La Gazette du Photographe-Amateur.
Le Photo-Journal.
La Photo-Revue suisse.
Le Home-Journal.
Bulletin de la Société française de photographie.
Bulletin de la Société havraise.
Bulletin de la Société de Dijon.
Bulletin de la Société caennaise.
Bulletin de la Société de la Gironde.
Bulletin de la Société lorraine de Nancy.
Bulletin de la Société de Saint-Claude et de son superbe
calendrier.
Bulletin de la Société des Amateurs du Touring.
Bulletin de la Société dauphinoise.

Publications commerciales.

Le Comptoir général de photo- graphie.	Ombres et Lumières.
La Mise au Point.	Les Procédés modernes.
L'Arc-en-Ciel.	Photo-Revue.
	La Photographie moderne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

La soirée s'est terminée par une séance de projections de clichés de l'Isère, de M. Duchemin, de Grenoble, présentés par M. des Francs, de clichés de manœuvres alpines présentés par M. de Guillebon, et divers clichés de mines par M. Abrioud.

Le secrétaire, DOLIN, F.

